

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe Scolaire Ozar Hatorah
Collège et Lycée
Toulouse (Haute-Garonne - 31)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0312284P_0312356T_RNPP

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe Scolaire Ozar Hatorah
Collège
Toulouse (Haute-Garonne - 31)**

Note de Première Phase (NPP)

N° 0312284P_0312356T_RNPP



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Marjorie LELIEVRE	Ingénieur de projet
Vérificateur	Catherine MONTÉBRAN	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat Français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan National santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches ou des écoles, soient situés sur ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS (Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service)*. Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de la visite de l'établissement

Le groupe scolaire Ozar Hatorah (ETS 0312284P_031256T) est localisé 33 rue Jules Dalou dans un quartier résidentiel au nord-est du centre-ville de Toulouse. Il comprend un collège (ETS 0312284P) ainsi qu'un lycée (ETS 0312356T). Le groupe scolaire accueille 196 élèves de 10 à 18 ans. La superficie du groupe scolaire est d'environ 6 200 m².

Le groupe scolaire comprend 3 bâtiments, qui présentent tous un bon état général :

- le bâtiment Alfred Leder, construit sur un niveau de vide sanitaire partiel, avec un 1^{er} étage, qui accueille les salles de classe du collège et du lycée ;
- le bâtiment Tony Elicha, de plain-pied, avec un étage, qui accueille l'internat, le gymnase et la synagogue ;
- le bâtiment Liliane Devico, construit en partie sur un sous-sol, avec un étage, qui accueille le réfectoire, les cuisines et les salles de classe du lycée.

Un logement de fonction est présent dans le bâtiment Tony Elicha.

Les espaces extérieurs accessibles aux élèves et aux enfants du logement de fonction sont soit recouverts d'enrobé, soit de tommettes ou soit végétalisés. Aucun jardin pédagogique n'est présent au droit du groupe scolaire.

Lors de la visite du site, il a été constaté que l'aspect général des bâtiments est bon, que les revêtements de sol dans l'ensemble des lieux de vie sont en bon état. De plus, aucun indice organoleptique de pollution n'a été relevé.

Un puits d'arrosage est présent dans la cour du groupe scolaire, de même qu'un puits de pompage au sous-sol du bâtiment Liliane Devico.

Résultats des études historiques et documentaires

D'après les informations disponibles, cet établissement a été construit sur l'emprise d'un site *BASIAS*¹ (MPY3111233), ce qui a motivé l'intégration de ce groupe scolaire à la liste des établissements concernés par la démarche de diagnostic.

¹ Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service

L'étude historique et documentaire réalisée a précisé que le site BASIAS MPY3111233, relatif à diverses sociétés (« Garage Perlin », « Garage et station-service Sud Automobile », réparation d'engins de T.P. « Chantiers du Midi », « Cedilub, fabrication de lubrifiant », « carrosserie, peinture, Fiat France », « Les Chantiers du midi ») était superposé à l'ETS. Des cuves de 1 500 L d'essence et 2 500 L de gasoil étaient localisées à proximité du bâtiment Liliane Devico. Le bâtiment Alfred Leder correspond au bâtiment industriel occupé par la société Sud Automobile, construit en 1954. L'association Ozar Hatorah rachète l'ancien bâtiment Cedilub en 1999 et construit à la place le bâtiment Tony Elicha. Quant au bâtiment Liliane Devico, il sera construit en 2004, en lieu et place de l'ancien atelier du garage Perlin, suite au rachat de la parcelle.

D'autres sites BASIAS ont été retrouvés à proximité du groupe scolaire. Les plus proches sont susceptibles d'influencer la qualité des milieux au droit du groupe scolaire. Ces sites menaient des activités similaires à celles recensés au droit du groupe scolaire (garage, peinture, D.L.I.).

Résultats des études géologiques et hydrogéologiques

D'après les documents consultés et les observations effectuées dans le puits du groupe scolaire, celui-ci est implanté au droit de terrains alluvionnaires contenant une nappe superficielle à environ 4 m de profondeur, mais dont le sens d'écoulement n'est pas connu.

Etude des influences potentielles des anciens sites industriels sur l'établissement scolaire

S'agissant d'un groupe scolaire (collège et lycée) comprenant un internat et un logement de fonction, trois scénarios d'exposition sont à considérer.

Les trois scénarios d'exposition potentielle ont été retenus :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des anciennes activités exercées au droit du groupe scolaire (garage, peinture).

En effet, la présence de ces sites ne permet pas de conclure quant à l'absence d'influence de ces sites sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments du groupe scolaire via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

- l'ingestion de sols par les enfants résidants du logement de fonction :

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels a été retenu du fait de la présence de zones enherbées accessibles aux enfants résidants, et des anciens garages et cuves superposés au groupe scolaire.

- l'ingestion d'eau potable :

Les réseaux d'eau potable traversent l'emprise des anciens garages. La possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations est retenue.

Diagnostic des sols sur les lieux accueillant des enfants et adolescents - Phase 1
Collège et Lycée Ozar Hatorah - Région Midi-Pyrénées Département de la Haute-Garonne, Toulouse (31)
Note de Première Phase (NPP) N°0312284P_0312356T_RNPP

Ainsi, l'étude historique et documentaire n'ayant pas permis de conclure à l'absence d'influence des anciens sites industriels recensés sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments, des sols superficiels et de l'eau du robinet, nous proposons que le groupe scolaire Ozar Hatorah (n°0312284P_0312356T) **fasse l'objet d'une campagne de diagnostics sur les milieux pertinents (phase 2 approfondie) à l'issue de la phase 1.**

Le programme d'investigations de phase 2 concerne les sols superficiels végétalisés, l'air du sol (substances volatiles), l'air du vide sanitaire et du sous-sol, l'eau du robinet et l'eau souterraine.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'établissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe Scolaire Ozar Hatorah
Collège et Lycée
Toulouse (Haute-Garonne - 31)**

Rapport Technique (RT2) de Phase 2

N° 0312284P_0312356T_RT2

**Diagnostic des sols sur les lieux
accueillant des enfants et adolescents**

Déploiement national

**Groupe Scolaire Ozar Hatorah
Collège et Lycée
Toulouse (Haute-Garonne - 31)**

Rapport Technique (RT2) de Phase 2

N° 0312284P_0312356T_RT2



	Nom / Visa	Fonction
Rédacteur	Catherine MONTÉBRAN	Chef de projet
Vérificateur	Catherine MONTÉBRAN	Chef de projet
Approbateur	Olivier PACAUD	Superviseur

SYNTHESE

L'Etat français a souhaité faire procéder, comme le prévoit l'**action 19 du 2^{ème} Plan national santé environnement 2009-2013**, à un examen des situations environnementales liées au fait que des établissements accueillant des enfants ou des adolescents (ETS), tels que des crèches et des écoles, soient situés sur/ou à proximité immédiate d'anciens sites industriels ou d'activités de service recensés dans la base *BASIAS* (*Base de données des Anciens Sites Industriels et Activités de Service*). Cette démarche est traduite dans l'article 43 de la loi n° 2009-967 du 3 août 2009 de programmation relative à la mise en œuvre du Grenelle de l'Environnement, promulguée le 5 août 2009. Elle est pilotée par le Ministère en charge de l'Ecologie.

Description de l'établissement scolaire, résultats de l'étude historique et documentaire

Le groupe scolaire Ozar Hatorah (ETS 0312284P-031256T) est localisé 33 rue Jules Dalou dans un quartier résidentiel au nord-est du centre-ville de Toulouse. Il comprend un collège (ETS 0312284P) ainsi qu'un lycée (ETS 0312356T). Ce groupe scolaire est composé de trois bâtiments : le bâtiment Alfred Leder d'un étage (sur vide sanitaire partiel), le bâtiment Tony Elicha de deux étages et le bâtiment Liliane Devico d'un étage (avec sous-sol pour stockage).

L'étude historique et documentaire a précisé que le site BASIAS MPY3111233, relatif à diverses sociétés (« Garage Perlin », « Garage et station service Sud Automobile », réparation d'engins de T.P. « Chantiers du Midi », « Cedilub, fabrication de lubrifiant », « carrosserie, peinture, Fiat France », « Les Chantiers du midi ») est superposé à l'ETS. Des cuves de 1 500 L d'essence et 2 500 L de gasoil étaient localisées à proximité du bâtiment Liliane Devico. Le bâtiment Alfred Leder correspond au bâtiment industriel occupé par la société Sud Automobile. Les deux autres bâtiments ont été construits au droit des anciens ateliers.

Ainsi, la phase 1 du diagnostic a conclu à des potentialités d'exposition par :

- l'inhalation de l'air dans les bâtiments, air qui serait susceptible d'être dégradé par des pollutions éventuelles provenant des anciennes activités exercées au droit du groupe scolaire (garage, peinture).

En effet, la présence de ces sites ne permet pas de conclure quant à l'absence d'impact de ces sites sur la qualité de l'air à l'intérieur des bâtiments du groupe scolaire via un transfert de composés volatils dans les sols et/ou les eaux souterraines.

- l'ingestion de sols par les enfants résidents du logement de fonction :

Le scénario d'exposition par ingestion de sols superficiels a été retenu du fait de la présence de zones enherbées accessibles aux enfants résidents, et des anciens garages et cuves superposés au groupe scolaire.

- l'ingestion d'eau potable :

Les réseaux d'eau potable traversent l'emprise des anciens garages. La possibilité d'une dégradation de la qualité de l'eau du robinet par transfert de polluants au travers des canalisations est retenue.

Résultats des investigations

Les investigations de phase 2 ont été menées sur les milieux « sols superficiels » (au droit des espaces verts dans la cour), « air » (air de vide sanitaire ou sous-sol et air du sol sous dalle, au niveau des trois bâtiments), « eau du robinet » (dans les trois bâtiments) et « eau souterraine » (puits dans la cour). Les substances recherchées sont les substances volatiles en relation avec les activités des sites BASIAS superposés à l'ETS.

Les résultats ont été interprétés conformément au guide de gestion des résultats des diagnostics réalisés dans les lieux accueillant enfants et adolescents (BRGM, ADEME, INERIS, InVS) de novembre 2010 et à la note ministérielle du 8 février 2007 définissant le cadre général de la politique nationale en matière de gestion des sites et sols pollués.

Les investigations menées ont montré que :

- la qualité des sols superficiels est compatible avec l'usage constaté de l'ETS (teneurs retrouvées similaires aux différents référentiels),
- la qualité de l'eau du robinet respecte les critères de potabilité ;
- les analyses réalisées sur le puits témoignent d'une bonne qualité de l'eau souterraine au droit du groupe scolaire ;
- aucun des composés recherchés dans l'air du sol n'a été détecté sous les bâtiments Liliane Devico et Alfred Leder ;
- au droit du bâtiment Tony Elicha, deux COHV ont été quantifiés. Les concentrations estimées dans l'air intérieur sont inférieures à la borne basse des intervalles de gestion. Elles sont compatibles avec l'usage actuel, sous réserve de maintenir le bon état de la dalle du rez-de-chaussée.

Ainsi, malgré la présence de solvants dans l'air du sol, la qualité des sols ne pose pas de problème pour les usagers de l'établissement dans sa configuration actuelle.

Nous proposons donc le classement du **groupe scolaire Ozar Hatorah** à Toulouse (collège n°0312284P et lycée n° 0312356T) **en catégorie « catégorie B : les aménagements et les usages actuels permettent de protéger les personnes des expositions aux pollutions**, que les pollutions soient potentielles ou avérées. Des modalités de gestion de l'information doivent cependant être mises en place pour expliquer ce qui doit être fait si les aménagements ou les usages des lieux venaient à être modifiés ».

Nous attirons l'attention du maître d'ouvrage sur la nécessité de maintenir la dalle du bâtiment Tony Elicha en bon état afin que celle-ci remplisse correctement son rôle protecteur.

Cet avis concerne la configuration actuelle de l'Etablissement et se base sur les connaissances techniques et scientifiques du moment, au regard de la méthodologie mise en œuvre dans le cadre de la démarche « Etablissements sensibles ».

